

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
0 Prise en charge : pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autre

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 10561

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : JABER LARHNA LACHGUEN BRAHIM

Date de naissance : 30/06/1969

Adresse : LOT YAKSOUR Rue 18 N° 82

HAY KASBANI CASABLANCA

Tél. : 063 244 82 14

Total des frais engagés : 2820 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/08/2012

Nom et prénom du malade : Jaber - Larhna Age: 43 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Constipation

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je décl
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : Le : 6/09/12

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08/22	visite malade		2420,00	INP : HOPITAL PRIVE DE MONTAUBAN 31632 TEL : 05 63 27 27 00

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

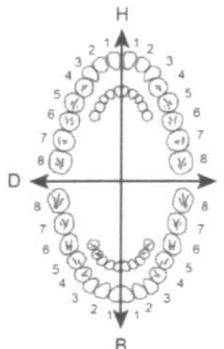
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CHAMPS DE PATHOLOGIE IBN ZOHRA Centre RDC Angle et Bachir Laalaj BP 22 23 37 50	23/08/22		400 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

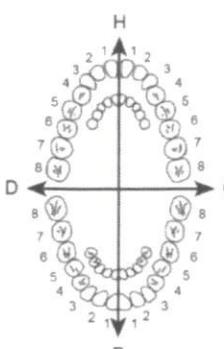


O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

	MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
	DEBUT D'EXECUTION	<input type="text"/>
	FIN D'EXECUTION	<input type="text"/>
EFFICIENT E 62 00 00 00 G unction) re à la profession	CCEFFICIENT DES TRAVAUX	<input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS	<input type="text"/>
	DATE DU DEVIS	<input type="text"/>
	DATE DE L'EXECUTION	<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ZOHR

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR

Dr. Hind ALATAWNA

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMO-CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du Docteur : Hind Ghazala

Nom et prénom : Jaber Toubia Mr Mme Mlle ENF

Age :

Référence :

Siège et nature du prélèvement :

DAI + coliques d'etages

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Abdomen constipation chronique + Douleur
Coloscopie sans particularité

Cytologie :

- Frottis de dépistage : Vagin Exocol Endocol Endomètre

- Date des dernières règles :

Date :

23/08/2022

Signature :

Dr. Hind Ghazala

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
DR. HIND ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17, Louvre Centre RDC Angle
Bd Abdelloumen - Tel: 0522 23 37 50
Casablanca

HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA



090063272

CASABLANCA Le : 23-08-2022

page 1/1

Facture N° 21353/22

A. Identification

N° Dossier : HPC22H23075031 N° Identifiant : 079559/22

Nom & Prénom : Mme JABER LOUBNA

C.I.N : BE725031

Adresse : LOT YAKSOUR RUE 19 NR 10 HY HASSANI

C. Débiteur

Organisme : Payant

ICE :

Adresse :

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation :

N° Prise en charge :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 23-08-2022

Date Sortie : 23-08-2022

Traitemen : COLONOSCOPIE

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Lui même

Nom prénom :

Médecin traitant : DR . IBN GHAZALA FATIMA AZZAHRA

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
INTERVENTION						
1	COLONOSCOPIE		2 420,00			2 420,00
						Total Rubrique : 2 420,00
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						TOTAL GENERAL 2 420,00

DEUX MILLE QUATRE CENT VINGT DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

SERVICE FACTURATION
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063272
279, Bd. Cheïchaouni Aïn Sebaa



CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ZOHR

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR

مركز تشريح الخلايا والأنسجة ابن زهر

Dr. Hind ALATAWNA

RECU LE : 23/08/2022
EDITE LE : 25/08/2022

NOM & PRENOM : JABER LOUBNA
PRESCRIPTEUR : DR IBN GHAZALA
Age : 43 ANS
N/REF : H20823530

Nature du prélèvement : DAI-coliques étagées

Renseignements cliniques : Constipation chronique + Douleurs abdominales.
Coloscopie sans particularités.

COMPTE RENDU

Reçu 7 fragments biopsiques, mesurant entre 0.2 et 0.4cm. Ils sont inclus en totalité et examinés sur des niveaux de coupe étagés.

Ils correspondent à une muqueuse iléale (1F) dont les villosités sont de hauteur respectée. Le revêtement de surface est cubo-cylindrique régulier. Le chorion est oedémato-congestif, siège d'un infiltrat inflammatoire minime mononucléée et d'un follicule lymphoïde réactionnel.

La muqueuse de type recto-colique (6F) visible sur toute sa hauteur jusqu'à la musculaire muqueuse.

Les structures épithéliales de surface et glandulaires sont normosécrétantes et bien différenciées.

Il n'est pas retrouvé d'augmentation du nombre de lymphocytes intraépithéliaux.

Le chorion oedémato-congestif est ponctué par un infiltrat inflammatoire banal, non densifié, fait d'éléments lymphoplasmocytaires.

Absence d'individualisation d'élément amibien au sein du film muqueux de surface.

Absence de distorsion architecturale. Absence de cryptite. Absence de granulome.

Absence de signe de colite microscopique.

CONCLUSION :

-Iléon de morphologie subnormale.

-Muqueuse colique siège de remaniements oedémato-congestifs non spécifiques.

Absence de malignité.

Signé Dr. Hind ALATAWNA

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
ANATOMOPATHOLOGISTE
17 Louvre Center, Angle Bd Abdelloumen et Rue Bachir El Alj, Casablanca
Bd Abdelloumen et Rue Bachir El Alj
Tel: 05 22 23 37 50 - 06 66 39 39 60 - Fax: 05 22 23 39 50
E-mail: patho.ibnzohr@gmail.com - ICE: 001864938000053



AKDITAL

Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa
المستشفى الخاص الدار السبيع عن السابع
Mme Jaber Loubna

le 23/08/2022

RC : Constipation chronique + Douleur abdominale

Compte rendu de la colonoscopie sous sédation :

CRE

Progression faite jusqu'au bas fond caecal avec cathétérisme de la DAI sur un colon de préparation satisfaisante.

LA DAI explorée est d'aspect normal (biopsies)

La muqueuse recto -colique explorée est d'aspect normal (biopsies coliques étagés).

Conclusion : Examen endoscopique sans particularités.

Dr IBNGHAZALA

Dr SAMMOUD

CENTRE D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE IBN ZOHR

Casablanca le 23/08/2022

FACTURE N° 22/2290

NOM ET PRENOM : JABER LOUBNA

Nature du prélèvement : DAI-coliques étagées

Date du prélèvement : 23/08/2022

Montant de : 400, 00 Dh.

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cents dirhams.

Signé

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ZOHR
Dr. Hind ALATAWNA
ANATOMO-CYTOPATHOLOGISTE
17, Louvre Centre RDC Angle
Bd Abdelmoumen et Bachir Laalaj
Casablanca Tel: 0522 23 37 50

Patente N° 34708372 ICE :001864938000053 INPE :091151944

HOPITAL PRIVE CASABLANCA AIN SEBAA

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER HPC22H23075031

NOM DU PATIENT Mme JABER LOUBNA

MÉDECIN TRAITANT IBN GHAZALA FATIMA AZZAHRA

PRISE EN CHARGE PAYANT MUPRAS

DATE D'ENTREE 23/08/2022

DATE DE SORTIE 23/08/2022

MODE DE SORTIE normal

SERVICE FACTURATION
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA
INPE : 090063222
279, Bd. Chefchaouen Aïn Sebaa